

Camp 4110/10
1/ compte 26.11.60

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

Réunion du 28 Octobre 1960

OBJET :

Honoraires d'Architecte
M. HEBRARD

60.007

Le vingt huit Octobre 1960, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 24 Octobre.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSBAU, LANOUS BISCAYE, MOUCHOT, LANUSSE, FOUGET, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUCHE, FLAHAUT BERLAND, FANTANILLE, ETCHEBER, REIX, Melle FOUCHE, NARTEAU, GACNET, Guy MENANT, BOUCHET, BUJARD, GALLAND, BETOUS

Excusé : M. Massé

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. le Dr Betous ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. HEBRARD, Architecte DPLG, a fait une étude pour la remise en place du monument AMIOT dont la ville a la charge dans le cimetière protestant. Il présente un mémoire d'honoraires 200 NF, soit 9% du montant des travaux : 4.000 NF

Le Conseil Municipal

Vu la note d'honoraires présentée par M. Hébrard
Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

de mandater à M. Hébrard la somme de 200 NF à titre d'honoraires pour l'étude de la remise en place du monument Amiot au Cimetière protestant.

- que la dépense sera mandatée ch XIX, art. 1 " Entretien des Bâtiments Communaux "

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 23 novembre 1960
LE SOUS PREFET
signé: J. VOCHTEL

Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 25 Novembre 1960

Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

M. MATRAS



POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

[Signature]